

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du JOURNAL, Rue 25 Mai No. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de l'ABONNEMENT 3 francs par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 21.—Combat de Barbena (Piémont), par le général Laharpe 1795.

MONTEVIDEO.

SIMPLE QUESTION.

A M. LE VICE-AMIRAL MASSIEU DE CLerval.

La mort de nos deux compatriotes, châtés éventrés et égorgés par l'ordre d'Oribe, est-elle vengée?

JUAN MANUEL DE ROSAS.

En même temps il essayait d'attirer à lui l'armée nationale, et, dans ce but, il écrivait à celui qui en était alors le général, à don Juan Antonio Lavalleja : " Que Dorrego était un fou indigne de la présidence de la province de Buenos-Ayres, et que l'œuvre la plus méritoire de l'armée nationale, après qu'elle aurait terminé la campagne du Brésil, serait de le renverser; que lui, le général Lavalleja, n'avait qu'à travailler dans ce sens, et qu'il pourrait compter sur l'appui de la campagne. " Le général Lavalleja a depuis montré cette lettre, ou en a parlé à plusieurs personnes ainsi qu'à tous ses amis.

Dorrego, qui connaissait une partie de ces intrigues, fit appeler Rosas, et lui reprocha fortement, non-seulement de s'être emparé du chargement du navire qui était au Salado, mais encore d'avoir fomenté les réunions de la LAGUNA DEL SARTEN, dont le but était plein d'obscurité. Rosas, avec une audace imperturbable, lui répliqua : " que le gouvernement de Buenos-Ayres n'avait pas une politique assurée, qu'il s'endormait, tandis que les unitaires

se réunissaient avec de grands dangers pour le pays. " Alors Dorrego lui répondit ces paroles célèbres, qui firent beaucoup de bruit à cette époque, que Dorrego répéta à ses amis, et qui affermirent Rosas dans la haine profonde qu'il professa des ce moment contre Dorrego et contre tous ceux qui lui étaient attachés par des liens de parenté ou d'amitié. " Don Juan Manuel, lui dit Dorrego, que vous vouliez me donner des leçons de politique, cela est aussi étrange, que si je me proposais de vous enseigner comment on administre une estancia. "

Rosas, après cette entrevue, quitta Dorrego, une haine mortelle dans l'âme, et se retira à la campagne pour y préparer les moyens d'accomplir sa vengeance.

Avant d'arriver à l'histoire de l'époque de l'élevation de Rosas, avant d'arriver au premier décembre 1828, il convient de répondre à quelques objections que l'on a opposées aux accusateurs de Rosas, sur la patience avec laquelle les gouvernements ont toléré les crimes de Rosas, et les ont laissés dans une impunité complète.

Ceux-là ne réfléchissent pas que les époques sont différentes, et qu'ils jugent aujourd'hui de la culpabilité de Rosas et de la manière dont on l'a tolérée, par les résultats qu'elle a produits.

Alors, on ne procédait pas comme aujourd'hui que la révolution a remué profondément la société, que les partis défendent leur vie à toute outrance, et qu'ils ont acquis la science politique par les revers qu'ils ont éprouvés dans une existence longue et orageuse.

Alors les intéressés, les accusateurs, les témoins n'étaient pas les juges de leur propre procès; c'étaient des tribunaux de justice neu-

tres dans les questions politiques, prenant grand soin de ne s'exposer à aucune responsabilité vis-à-vis des hommes qui jouaient un rôle sur la scène publique, et qui ne les auraient condamnés qu'avec des preuves plus claires que le soleil en plein midi; preuves qui, rarement, peuvent se produire dans les procès politiques, comme le prouvent presque toutes les causes politiques jugées, soit en Angleterre, soit en France, soit aux Etats-Unis.

Parmi les gouvernements qui se sont succédés depuis 1820 jusqu'en 1828, celui qui eût accusé Rosas, et qui ne l'eût pas confondu complètement en justice, se fut exposé à une grave responsabilité, et aux attaques de ces oppositions, contre lesquelles ces administrations eurent toujours à lutter, soit à la tribune, soit dans la presse, soit dans les assemblées électorales.

Le peuple, fatigué des actes arbitraires des chefs anarchistes, ne prêtait l'oreille à rien de ce qui n'était pas un fait patent; et ces mots SALUT PUBLIC, SALUT DE L'ÉTAT, étaient complètement tombés en discrédit.

Alors les fonctionnaires de l'Etat pouvaient encore se permettre des actes d'opposition politique, qui aujourd'hui seraient regardés comme des actes séditions.

On avait convert avec une loi d'oubli toutes les erreurs politiques, et ces administrations n'avaient pour but que d'assurer la paix et la sécurité des familles, même en tolérant de graves excès.

On voulait réaliser la suprématie du citoyen sur le soldat, quoique ces administrations s'appuyassent sur des garnisons de vétérans, et que Rosas représentât les milices du pays, parmi lesquelles il jouissait d'un certain prestige,

PAPILLON.

UNE HAINE A BORD.

NOUVELLES MARITIMES.

VI.

L'HOPITAL.

(Suite et fin.)

—Et M. Fargeolles? demanda-t-elle timidement.

—M. Fargeolles, répliqua le mousse avec dureté, il est dans la salle no. 4; que le bon Dieu préserve l'équipage de sa guérison!

Papillon, le sous-commis et sa fille se dirigèrent vers l'hôpital; Mme de la Rizière les suivit à quelque distance.

Une sueur froide parcourut les membres du jeune lieutenant lorsque Antonine entra dans sa chambre:

—Pardieu, mademoiselle, s'écria-t-il, vous venez me reprocher ma désobéissance et mon départ de Bourbois!

—Je ne vous reproche rien, monsieur Jules, je viens vous voir et vous conseiller.

—Bien! bien! mademoiselle, murmura Gausard à l'oreille d'Antonine; continuez; vous seule pouvez le sauver!

—Vous voici à terre, monsieur Jules, dit l'administrateur, ayez bon espoir. A votre âge on se rétablit vite.

L'officier sourit doucement.

—Quoi! s'écria-t-elle, vous n'avez plus d'espérance! Par amour pour moi, Jules, espérez, je vous en supplie! Mon Dieu! prenez pitié de nous!

Mais la sueur de charité se penchait de temps en temps sur le mouibond, car elle voyait que l'heure approchait; son pouls irrégulier se soulevait à peine. Enfin, la sainte fille fit un effort, et s'adressant à Antonine:

—Décidez-le, mademoiselle, a renoncé à sa haine, à sa vengeance; si vous avez quelque empire sur lui, combattez son obstination. S'il acceptait la bédiction de Dieu, le repos de l'âme pourrait amener la guérison du corps.

Le docteur présent confirma ces paroles. Alors eut lieu une de ces scènes touchantes qu'il faut renoncer à décrire. Antonine implorait Jules, elle l'adjurait en pleurant de rompre avec l'idée fixe qui l'obsédait, d'oublier ses cruelles pensées, d'ouvrir son cœur à des sentiments plus dignes de lui. Elle parlait avec une telle chaleur, une douceur si pénétrante, que tous les assistants étaient émus jusqu'aux larmes.

Enfin, vaincu par de si tendres instances, Jules se souleva à moitié et poussa un grand cri en disant: " Je pardonne!"

—Si ce n'était pas pour lui faire passer sa toque, murmura Gausard, je dirais qu'on lui a conseillé à une mesure de consécration. Des pardons pour Fars-de-Fer! c'est moi qui lui en donnerais au bout d'une gaffe! Heureusement il y a un grand diable dans l'enfer qui n'attend pas de cette oreille là; laissez courir!

L'humoriste entra. On le laissa seul avec le lieutenant. Cependant Mme de la Rizière s'était décidée à rendre elle-même visite aux deux malades. Introduite d'abord

parce qu'il tolérait et fomentait la licence, au préjudice de la discipline militaire.

On n'accordait pas d'importance à la campagne, parce que, jusques-là, tous les troubles civils s'étaient ourdis et développés dans la capitale. Les événements de la campagne, outre qu'on les connaissait très rarement et très imparfaitement, n'avaient pas, aux yeux des gouvernants, une haute importance. L'attention était concentrée sur les questions intérieures, et sur les brillants progrès de l'intelligence, et, disons-le, de la civilisation.

Rosas avait une nombreuse parenté dans la ville; des amis, dont le prestige augmentait sans cesse; il s'adressait à tous les hommes distingués, et leur offrait son amitié et ses services. A cette époque, il n'y avait pas une seule personne, quelque peu en vue, qui n'eût une demi-douzaine de lettres à elle écrites par Rosas, sur le ton le plus affectueux, le plus franc et le plus patriotique.

Rosas avait en outre soin, comme à toutes les époques de sa vie publique, de relever son prestige et son influence, à l'aide de mensonges qui lui servaient à leur donner une grandeur apparente.

On ne doit donc pas s'étonner de cette tolérance, quand des personnes, bien inférieures à Rosas, commettaient impunément à cette époque des excès et des abus punissables; et cependant leur capacité et leur importance étaient bien moindres que les siennes.

(La suite, au prochain numéro.)

A. DELACOUR
traducteur.

M. le rédacteur du *Patriote Français*.

Monsieur,

La lecture de l'excellente lettre d'un Français non armé m'a suggéré quelques réflexions que vous ne jugerez pas peut-être pas indignes d'être soumises aux méditations d'une certaine classe de vos abonnés.

La noblesse des sentiments manifestés par notre honorable compatriote trouvera de l'écho dans tous les cœurs, même les plus endurcis, dans notre belle France, aussi bien que sur les bords de la Plata; car, quoiqu'on puisse dire de l'indifférence avec laquelle on semble accueillir dans l'ancien monde les longs et lamentables récits des événements de cette partie de l'Amérique, il n'est pas moins vrai qu'il est de certains crimes qui ne restent jamais impunis, lorsque le peuple qu'ils outragent a la possibilité de les constater d'une manière irrécusable. Les horribles scènes qui ont accompagné l'égorgement de nos

auprès de Fargolle, elle l'entendit maudire Jules avec rage, car le caractère de sa maladie était une exaspération fébrile et bilieuse. Mme de la Rizière, qui avait une nature bonne et sensible, malgré sa coquetterie, fut révoltée de tout ce que les paroles de l'enseigne lui révélaient, enfin de méchant, de bas et de cruel; elle se leva indignée et alla rejoindre sa fille dans la chambre de Jules.

Après le départ du prêtre, tout le monde s'était approché du lit.

— J'ai pardonné! c'est bien! je suis content, car je meurs, disait l'officier. Adieu, Papillon! adieu, Gausard! adieu, monsieur de la Rizière! et vous, Antonine, adieu. J'en ai du moins tenu un de mes serments, celui de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir. Alors il baissa la tête et resta sans mouvement. On entraîna hors de la chambre la jeune fille éplorée.

— Mort! mort! se prit à crier Gausard en courant dans tout l'hôpital comme un insensé. Il s'arrêta devant le lit de Fargolle, et lui dit d'un ton de voix farouche et d'un air de menace: Il est mort, entendez-vous!

deux nationaux sont précisément de cette nature; elles sont trop révoltantes pour ne pas provoquer la juste indignation de toutes les populations de la France qui en auront connaissance d'une manière un tant soit peu officielle, et alors... on peut hardiment prédire que le cri de vengeance résonnera, tonnant et formidable, des bords de la Seine et de la Loire aux rives de la Garonne et du Rhône.

Ne vous rappelez-vous pas, monsieur le rédacteur, que le soir du 27 juillet 1830, le peuple de Paris demeurait encore indécis en présence de ses fougues agitateurs, lorsque l'apparition sanglante de deux ou trois cadavres de femmes et d'enfants mutilés par la mitraille de la garde royale triompha subitement de ses irrésolutions? Cette triste exhibition du *corps de délit*, en présence de la justice du peuple, produisit l'effet d'une commotion électrique, et soudain les obstinés défenseurs du despotisme se combinèrent de toutes parts aux efforts surhumains de la population irritée. Ce qui fit que, dans la matinée du 28 juillet, le doc de Raguse écrivit en toute hâte au roi Charles X, qui se reposait encore, à Saint-Cloud, des fatigues d'une partie de chasse de la veille:

« Sire, ce n'est plus une émeute, mais une révolution! »

Cependant, ni Charles X, ni ses obstinés ministres ne voulaient croire à ce grand événement.

Hé bien, ne s'est-il pas opéré quelque chose d'analogue dans la population sangnante de Montevideo? son armement spontané n'a-t-il pas été provoqué par des mesures injurieuses appuyées de menaces d'extermination? Et les autorités appelées à nous protéger efficacement n'ont-elles pas aussi fermé les yeux à l'évidence, aux conseils désintéressés de l'expérience et de la sagesse, pour se jeter, tête baissée, dans un abîme sans fond? Leur obstination ne ressemble-t-elle pas un peu à celle de MM. Polignac et consors?

Ce rapprochement, qui pourrait paraître ridicule en toute autre circonstance que celle dans laquelle nous nous trouvons placés, prouve que le peuple français est le même partout, au sein de la métropole comme aux extrémités du monde, en masses compactes, homogènes, comme en phalanges industrielles: l'injustice le révolte, la menace l'irrite, la cruauté l'exaspère. Malheur, donc, à qui provoque sa colère! Malheur à qui le force de revenir à ses instincts guerriers! Instincts généreux, du reste, et qui le trompent rarement.

De même que le peuple de Paris présentait qu'un jour la branche aînée des Bourbons venait pointer la main sur ses précieuses libertés, de même les Français de la Plata prévoyaient depuis long-temps qu'ils auraient à combattre la tyrannie de Rosas; qu'ils auraient à s'armer pour la défense des droits de l'humanité et de la civilisation, qui sont aussi les leurs.

A la signature du déplorable traité Mackau ils frissonnèrent d'horreur en songeant au sort des Argentins qui s'étaient compromis pour le triomphe de notre cause.

Lors du rejet de la médiation, ils sentirent le sang et les émanations cadavériques des bords de Rosas, avant même qu'eux eussent passé l'Uruguay.

C'est qu'il n'était que trop vrai que ces bandes de cannibales s'étaient repues de victimes humaines dans leurs massacres du Tucuman et de Salta.

— Malédiction! s'écria l'enseigne; il est mort, et ce n'est pas de ma main!

A ces mots, il bondit et se dressa sur son lit.

Le vieux matelot recula effrayé.

Au même instant Fargolle, soufflé par un coup de sang, vint de tomber raide mort.

Gausard resta pétrifié; il était depuis quelques minutes en face du cadavre violet, quand Papillon vint à lui en courant:

— Père Gausard, dit-il, ne vous désespérez pas, M. Jules vit encore; ce n'était qu'un évanouissement. Mlle Antonine est rentrée, je viens de le lui apprendre.

— Ah! s'écria le gabier en tremblant de joie, puisqu'il vit encore, je me dédis; il y a un bon Dieu!

Mme de la Rizière était agenouillée au pied du lit de Jules, dont elle réchauffait les mains froides.

— Vivez! lieutenant, vivez! dit Gausard en ouvrant la porte; c'est l'autre qui est mort, archi-mort.

Jules entrouvrit les yeux. Il avait pardonné so'ennelle-ment, croyant expirer bientôt; mais il avait consenti à

C'est qu'ils avaient disputé au vautour des Andes les entrailles fumantes de leurs victimes.

C'est que, voyez vous, notre précieux instinct, qui vaut mieux qu'une vaine science, nous avertissait en secret que plusieurs d'entre nous étaient destinés à repaître ces antropophages d'une horrible espèce.

Le lieutenant de Rosas s'est chargé de justifier notre énergique résolution; dont nous avons eu raison de nous armer.

Pourquoi, alors, une portion assez considérable de notre population pouvait-elle l'imprévoyance jusqu'à rester spectatrice impassible des dangers qui nous menacent? Croit-elle donc que si nous succombons dans la lutte, ou que si, par quelque nouvelle infamie de la diplomatie nous sommes forcés de déposer les armes pour nous incliner devant le vainqueur, les hautes et puissantes considérations d'intérêt et de famille qui auront arrêté les uns, le simple égoïsme qui aura retenu les autres, l'esprit de parti qui aura dominé quelques uns, seront des considérations assez puissantes aux yeux des *Mashorqueros* pour les empêcher d'assouvir leur vengeance? La fameuse circulaire d'Orléans condamne-t-elle pas sans rémission tous ceux d'entre nous qui auront péché par pensées par paroles et par actions!...

Et où sera le sigle distinctif des Français qui auront été armés et de ceux qui n'auront pas voulu l'être!

Le soldat cannibale qui brûlera du désir d'assouvir sa soif de sang humain, même contre la défense expresse de ses chefs, saura-t-il, pourra-t-il distinguer le bon Français du mauvais Français? se donnera-t-il la peine d'aller chez M. Pichon consulter la liste de ceux qui ont reçu vingt quatre sous, tous les jours, pour ne pas leur faire guerre!

O hommes simples et imprudents! Vous avez des sympathies pour la cause de la civilisation, c'est à dire pour notre propre cause, et vous osez l'avouer! Vous fait plus, vous soutenez ouvertement, publiquement le courage des braves qui n'ont pas craint de se montrer face à face avec leur implacable ennemi, soit par vos conseils, soit par votre argent, vous les animez du geste et de la voix, et vous êtes assez candides pour croire que tout cela vous sera pardonné! Dieu veuille que vous n'appreniez par vos dépens ce que vaut une menace de Rosas, formée par la bouche de son féroce lieutenant.

Un Français armé.

NOUVELLES DIVERSES.

A la lettre de M. le général Paz, demandant LA LIBERTÉ ABSOLUE POUR LES ESCLAVES DES DEUX SEXES, M. le ministre de la guerre don Melchor Pacheco y Obes, a répondu par une lettre adressée à M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, lettre dans laquelle cette mesure est appuyée par des considérations généreuses et logiques.

— Aux funérailles du colonel Torres, patriote argentin a prononcé sur sa tombe

mourir et non pas à vivre sans haine. Il le pourrait alors; à cette nouvelle, sa poitrine sembla soulagée d'un poids énorme, et il respira plus librement.

Antonine était auprès de sa mère qui prit sa main et plaça dans celle de Jules comme pour les unir. Une légère rougeur colora les joues du jeune homme qui semblait revivre tout à fait. Des larmes de joie et d'attendrissement coulaient de tous les yeux.

Quelques mois après, le commandant de Kergal assista au mariage du jeune officier, dont Desbagues alors seigneur de vaisseau était le gargon d'honneur. Gausard, Papillon et tout l'équipage célébrèrent par mille félicitations l'union de leur cher lieutenant avec Antonine. Le valet comptable, qui n'avait pas perdu le goût des cabarets, ne crut pas pouvoir en commettre moins de quatre au repas de noces.

G. DE LA LANDELLE.

(Le Sicile.)

éloge funèbre qui n'est que l'expression de la pensée de toute l'armée nationale.

— L'ordre du jour de l'armée d'Orléans, en l'honneur du 18 juillet, anniversaire du serment constitutionnel, porte en tête ces épigraphes : "VIVE LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE, MEURENT LES SAUVAGES UNITAIRES! Et l'on a encore l'audace de dire que l'armée du président légal est une armée résistante, et non une armée nationale!

FRANCE.

PARIS, 27 AVRIL.

Nous lisons dans un journal de ce matin :

"Voici comment on expliquait ce soir, dans un salon politique, la violation de l'article qu'un organe ministériel, le *Journal des Débats*, a publié avant-hier contre l'empereur de Russie.

"On assure que le cabinet a reçu tout récemment l'avis que la Russie se montre favorable à un mariage entre la jeune reine Isabelle II et le prince de Montfort (Jérôme-Napoléon), et que l'empereur Nicolas est disposé à reconnaître, dès à présent, en faveur de cette union, le gouvernement du régent.

"Les dépêches arrivées de Madrid dans la journée paraissent avoir confirmé ces faits; car elles indiquent, dit-on, que des ouvertures seront faites prochainement aux cortès à l'occasion de ce projet de mariage.

"M. Guizot aurait immédiatement expédié un courrier à Londres, afin de présenter les dispositions du cabinet anglais au sujet de la conduite qu'il croira devoir tenir dans cette circonstance."

(Commerce.)

Prise de possession d'Otaïti.

Le *Mémorial Bordelais* confirme en ces termes la nouvelle reçue à Paris, de la prise de possession, par le contre-amiral Dupetit-Thouars, de l'île d'Otaïti. On lit dans ce journal :

"Une nouvelle de la plus grande importance pour notre commerce maritime, vient de nous être donnée par M. le capitaine A. Maire, de la *Mélanie*, arrivée dans notre port. Par suite de l'offre à lui faite par la reine Pomaré, M. l'amiral Dupetit-Thouars vient de ranger sous la protection du gouvernement français les îles d'Otaïti (Société)."

Voici, au surplus, les détails très exacts que nous avons à ce sujet :

"La frégate la *Reine-Blanche*, montée par l'amiral Dupetit-Thouars, est arrivée à Valparaiso le 30 octobre.

"A son retour des îles Marquises, l'amiral avait touché à Otaïti, où il avait reçu de la reine Pomaré la demande formelle de mettre ses états sous la protection de la France.

"Des bases de traité avaient été posées et acceptées par la reine, et toutes les pièces relatives à cette négociation, ainsi que les plans de la nouvelle colonie française des Marquises, ont été remis à bord de la *Mélanie* pour être acheminés sur Paris.

"En attendant les ratifications que l'amiral Dupetit-Thouars demande en France, des autorités ont été installées par lui avant son départ et agréées par la reine.

"Les Anglais en station ou résidant dans les mers du sud criaient hautement contre ce qu'ils appelaient l'usurpation de la France.

"D'un autre côté, les journaux chiliens avaient accueilli avec enthousiasme le rapport de l'amiral Dupetit-Thouars et fondaient de grandes espérances de relations pour l'avenir."

(Journal du Havre.)

On parlait à la chambre d'une triste nouvelle que le ministre de l'intérieur avait reçue ce matin par le télégraphe. La tour de Beffroi de Valenciennes s'était écroulée hier, vendredi, et huit personnes avaient péri dans cet accident.

Le fait n'est malheureusement que trop réel. Nous avons

vu ce soir une personne qui a quitté Valenciennes une heure après l'événement, et qui nous a rapporté que cette tour, pour la consolidation de laquelle on venait de voter 80,000 fr., s'est effaissée sur elle-même hier entre 4 et 5 heures. Heureusement les ouvriers, avertis par la chute de quelques pierres, avaient quitté le travail deux heures avant l'événement; et les personnes qui habitaient le bas de l'édifice et les maisons adjacentes les avaient évacués, du moins pour la plupart. Deux de ces maisons ont été détruites ou fort endommagées. Un marchand vaner qui habitait le rez-de-chaussée de l'une d'elles a été enseveli sous les ruines avec sa famille. On craint que d'autres personnes n'aient péri. La femme d'un officier de la garnison a été tuée par la chute des pierres. Le guetteur, placé au sommet de la tour, a roulé sur les débris, on l'a vu s'agiter quelques instants; il était mort quand on l'a relevé du milieu des cloches et du carillon du beffroi.

Plusieurs centaines de personnes se sont dévouées pour éteindre la partie de l'édifice qui ne s'était pas écroulée avec le beffroi et pour établir des blindages destinés à préserver les maisons.

On ignorait le nombre exact des victimes. Il ne paraît pas qu'il soit considérable, parce que le danger avait été prévu. La ville n'en était pas moins dans la consternation.

Par on ne sait quelle circonstance, le feu s'était déclaré dans les décombres; et les pompes à incendie jouaient au moment où la diligence a quitté Valenciennes, hier, à cinq heures du soir.

(Commerce.)

— Nous recevons par le paquebot le *François Ier*, des nouvelles de New-York jusqu'au 17 mars. Il n'était survenu rien d'important depuis la clôture de la session qui, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, s'est faite avec des circonstances presque incroyables. Des dames avaient été introduites en assez grand nombre dans l'enceinte législative et siégeaient sur les bancs périmés avec les membres du congrès, tandis qu'on continuait de voter au pas de course quelques bills en retard. Sur la demande de quelques représetants, des rafraîchissements, c'est-à-dire du vin et des liqueurs, ont été apportés, et l'on a continué la besogne législative le verre à la main en trinquant et devisant avec le beau sexe. On avait même demandé qu'un législateur nommé Keim, connu par sa belle voix, chantât une chanson; mais on n'a pas été jusqu'à. La plupart des dames se sont retirées à minuit et demi, d'autres sont restées jusqu'à une heure. Enfin, MM. Wite et Pickam étant venus annoncer que le président n'avait plus rien à communiquer à la chambre, et qu'il souhaitait à ses membres un bon voyage et une bonne santé, cette annonce a été saluée par les cris: Excellent, excellent, et par une salve de coups frappés en mesure sur les pupitres. C'est ainsi qu'a fini le 37e congrès, au dire d'un témoin oculaire. Le *Courier des Etats-Unis* n'hésite pas à qualifier cette dernière séance de descente de la Courtille parlementaire.

"Pendant cette même soirée, dit ce journal, M. Tyler a fait savoir aux honorables qu'il avait sanctionné le rappel de la loi sur les banqueroutes. Cette condescendance du président pour le vœu des chambres est la meilleure vengeance qu'il ait pu tirer d'elles, car elles espéraient qu'il maintiendrait par son veto cette loi qu'elles ont rappelée à leur cœur défendant. Cette révocation est le plus grand événement du jour; celui qui affecte le plus directement la vie commerciale du pays. Aussi l'emportait-elle sur tout autre sujet de son attention.

"Les cales des plus officiels portent à plus de 40,000 le nombre des débiteurs qui ont profité de cette loi qui les a libérés de tout engagement pour l'avenir, sur simple serment qu'ils ne possédaient rien autre chose que ce qu'ils abandonnaient à leurs créanciers. En fixant à d. 5,000 la moyenne des dettes de chacun, c'est un total de d. 200,000,000 dont il a été fait table rase."

— Le *Journal de Paris* du 31 mars rapporte le fait suivant :

"Un chasseur vient de tuer sur l'un des versans de la première chaîne du Jura, à l'Orient, un aigle dont les plumages étaient mêlés de blanc et de gris. Le chasseur, ayant ouvert les flancs à son oiseau, y a trouvé plusieurs diamans et des pierres précieuses, petites, mais très fines. On se perd en conjectures sur cette trouvaille; on suppose que ces objets de prix avaient été cachés dans

quelque matière alimentaire qui sera tombée sous le bec vorace de l'oiseau. Les diamans étaient d'une eau fort belle."

Si ce n'est un poison, ne serait-ce pas là un oiseau d'orvièl?

(J. du Havre.)

NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.—Voici le texte du traité conclu entre le royaume d'Angleterre et le roi des Français, relativement à l'extradition des criminels :

"Art. 1er.—Il est convenu que les hautes parties contractantes livreront à la justice, sur les réquisitions qu'elles recevront par l'intermédiaire de leurs agents diplomatiques respectifs, les individus qui étant accusés du crime de meurtre (mot qui comprend ce que le code pénal français qualifie assassinat, parricide, infanticide et empoisonnement ou tentative de meurtre, de faux ou de banqueroute frauduleuse), commis dans la juridiction de la partie requérante, chercheraient un asyle ou seraient trouvés dans les Etats de l'autre partie, mais il faudra que la perpétration du crime soit établie de telle manière que, d'après les lois du pays où l'accusé serait trouvé, il pourrait être arrêté et livré aux tribunaux, s'il avait commis le crime dans ce pays.

"En conséquence, l'extradition de la part du gouvernement français ne sera faite qu'en vertu de l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et après l'exhibition d'un mandat d'arrêt ou autre acte judiciaire équivalent, émané d'un juge ou autre autorité judiciaire compétente de la Grande-Bretagne, spécifiant les actes imputés à l'accusé, et de la part du gouvernement britannique, l'extradition n'aura lieu que sur le rapport d'un juge ou magistrat dûment autorisé à prendre connaissance des actes imputés à l'accusé dans le mandat d'arrêt ou autre acte judiciaire équivalent émané d'un juge ou magistrat compétent en France et spécifiant clairement lesdits actes.

"Art. 2.—Les frais d'arrestation et de détention qui auraient été faits en vertu de l'article précédent, seront supportés par celui des gouvernements à la réquisition duquel l'arrestation aura eu lieu.

"Art. 3.—Les dispositions du présent traité ne seront pas applicables aux crimes de meurtre, de faux ou de banqueroute frauduleuse commis avant la publication.

"Art. 4.—Le présent traité restera en vigueur jusqu'au 1er janvier 1844; après cette époque, chacune des parties contractantes pourra décider à l'autre qu'elle n'entend plus se soumettre au traité. Le traité cessera d'être en vigueur six mois après l'avertissement donné.

"Art. 5.—Le présent traité sera ratifié, et les ratifications seront échangées à Londres, dans trois semaines, ou plus tôt s'il est possible.

"En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le traité, et l'ont revêtu du sceau de leurs armes.

Fait à Londres, le 13 février 1842.

"Signé ARDENEN. ST-AUGLAIRE."
(Globe.)



Hier, nous avons vu afficher un décret appelant sous les armes tous les étudiants de cette capitale.

— Une personne digne de foi, venue de la Colonie, assure qu'il y est arrivé plusieurs blessés et plusieurs fuyards du corps de Angel Nuñez, et que celui-ci a demandé du renfort, parce qu'il se trouvait dans une situation très critique.

— Montoro a été, dit-on blessé dans les dernières guerrillas; on attribue à cette cause son remplacement dans le commandement.

— On a signalé une grande force de cavalerie à la eschi de Pereira; on présume que c'est l'avant garde de l'armée nationale en campagne.

— Les Italiens envoyés au Cerro, ont remporté un avantage sur un poste ennemi qu'ils ont surpris; la Légion Italienne mérite les éloges de tous.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 19 juillet.

De Barcelone et Malaga en 67 jours, brick espagnol Philippe, à Llava et
De Barcelone en 84 jours, brick espagnol Corrine, à Llavallol.
De Gênes en 90 jours, brick sarde Prince Eugène, à Gianello.
De Gênes en 66 jours, brick sarde Hidre, à Gianello, suit pour Buenos Ayres.
Une corvette et un brick goelette de guerre brésilien, de l'Ouest.
De Buenos-Aires, barque sarde Trois Frères, suit pour Gênes.
Le Packet anglais de Buenos-Aires.
Quatre navires en vue.
En partance,
L'Alexandre, pour Bordeaux.
La Mathilde, pour le Havre.

REMATES.

POR PATRICIO VAZQUEZ.

De loza y bebidas.

El viernes 21 del presente, a las once, en su casa, se venderán muchos canastos de loza, bebidas y otros artículos de almacén, cuyo pormenor se anunciará por carteles.

POR EL MISMO.

De loza, terralla y bebidas.

El viernes 21 del corriente a las once, en su casa calle de Misiones, antes del Muelle, número 117, se venderán por muestras muchos canastos de rica terralla y de loza, recién desembarcados y de las hechuras mas modernas; se rematarán a los mejores precios, en lotes, al gusto de los compradores, y cuyo surtido es de platos finos y ordinarios, estendidos y hondos, fuentes de varios tamaños, cédas y estodidas, sopas surtidas, palanganas id., teteras id., jarros, azucareras, mantequeras, juegos café &c. &c.
Al mismo tiempo: vinos encajonados de diferentes clases, cerveza blanca y negra, damajuanas de jinebra, tarros de dulce y muchos otros artículos.

AVIS DIVERS

AVIS.

Il y a de tres belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincón, n. 143, a l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, remettra à neuf les marabouts; l'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui devront pour comptes, billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulangar, sont prévenues, qu'elles en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

AUX LEGIONS ETRANGERES.

Démonstration de la répartition des terrains offerts.

Le gouvernement de la république et les chambres ont décrété avec force de loi, que la présente guerre terminée, il serait donné en propriété et à titre de récompense aux Légions française et italienne, et à tous les étrangers qui s'armèrent comme elles, VIKOT LIEUES DE TERRAINS DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE SUR LE LITTORAL DE LA REPUBLIQUE. — Remarquons en passant que c'est sur le littoral, c'est-à-dire, sur les côtes de la république, où les terrains

ont une plus grande valeur. Il leur a été promis également 50,000 litres de bétail.

Lissant de côté l'examen de la répartition de ce bétail, dont le calcul est très facile, je le ferai seulement à l'égard des terrains.

Chaque lieue de terre dans le pays contient soixante quatre de hauteur et soixante quatre de base; ce qui fait 3,600 cuadres en superficie ou carrées; cette somme multipliée par 20, qui est le nombre de lieues, donne un total de 72,000 cuadres carrés. Eh bien! En supposant que les légionnaires étrangers soient au nombre de 3,900, chacun individu aura indubitablement pour sa part environ dix-neuf cuadres de terrains. Pour peu que cela vaille, on peut calculer que chaque varre carrée vaut un réal, la valeur en est beaucoup plus élevée, puisque nous avons vu M. Lafone vendre à deux réaux (argent) la varre carrée de ses terrains à la barra del Pantanoso. Chaque cuadro contient 10,000 varres carrées, les dix-neuf cuadros font 190,000 varres, qui à un réal, présentent une valeur de 23,750 pastres; récompense magnifique assurément quand même on en diminue la valeur de moitié, en calculant à un demi réal la varre, puisque cela produirait encore environ 12,000 piastres pour chaque individu. Si l'on joint à cela le produit qui sera tiré d'une aussi grande étendue de terrain par plus de 3,000 hommes laborieux, la valeur monte à une hauteur prodigieuse. Chaque soldat aura obtenu cette récompense, en défendant sa vie contre les couteaux des égorgeurs, qui ont juré d'exterminer les étrangers et leurs familles; il aura de plus conquis pour toujours l'amitié et l'estime d'un peuple généreux et reconnaissant.

Ma démonstration mathématique est, j'en suis sûr, claire et vraie.

Un ami des Légionnaires.

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant.

Adre. Barrere.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de messieurs Richaud et Demet, situé rue de la Fédération Plaza, à 2 1/2 cuadro de la place de la Victoire.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

S'adresser à Montevideo, rue de los trenta y tres, au magasin de meubles, en face du café du Commerce.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras à celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter à ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soit, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution à la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille le arceillais, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Une nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la pasteria.

Celui qui aurait un billard et voudrait louer avec tous les ustensiles nécessaires s'adresser chez M. Mathieu, rue de Ayres, n. 232 et 234.

AVIS.

On demande un gargon de café. S'adresser au café Labastido au Mo

La lithographie de monsieur Gielis toute son activité, sous la direction de de la maison, en attendant que lui Gielis, puisse, libre par la cessation de ses du pays, affaires auxquelles il donne son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un homme capable de faire toutes les écritures, dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à la maison le travail qu'elles auront à faire, genre, peuvent s'y adresser, en confiance, services avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera personnellement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir tous ceux que nous avons vu, chez M. D. Coste séné, maison Lavalleja, des armes de chasse et de guerre, au moyen desquelles on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. A l'aide d'un procédé ingénieux, ces fusils qui sont plus petits que les fusils ordinaires, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on n'a pas de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas élevés quo ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesieur, rue de San Carlos, 90.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc. qu'elle dispose de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou en public. Les succès qu'obtiennent tous les jours ces dames, dans leur institut, sont un sûr garant de la confiance qu'elles ont su leur accorder, confiance qu'elles forceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, Rincón, on achete or vieux, argent etc.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et pour le Havre le 25 de ce mois de juillet, le français Mathilde, de bonno construction, bon voilier, double et cheville en cuivre, le commandement du cap. Bernier, grande partie de son chargement sera prise encore quelques marchandises, ainsi que des passagers qui voudront s'y rendre, très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Gerca, rue de Buenos-Ayres, n. 158.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitutionnelle, Rue de las Cámaras.